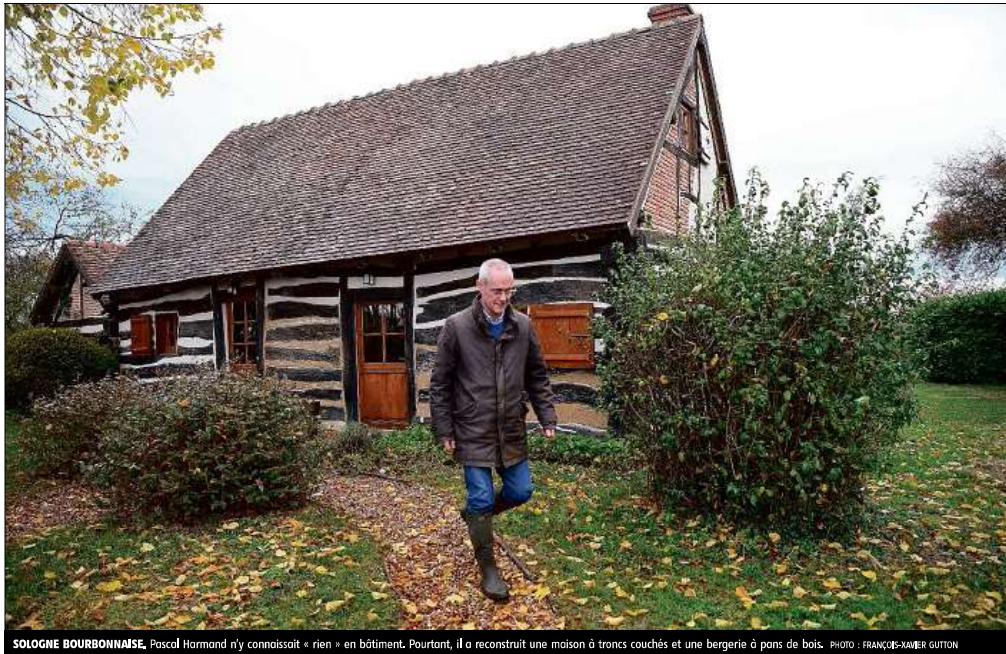


À L'ANCIENNE ■ Pascal Harmand a racheté une maison de Thionne, en ruines, et l'a restaurée, presque seul
Il a redonné vie à une demeure oubliée



SOLOGNE BOURBONNAISE, Pascal Harmand n'y connaissait « rien » en bâtiment. Pourtant, il a reconstruit une maison à trons couchés et une bergerie à pans de bois. PHOTO : FRANÇOIS-XAVIER GUTTON

Pascal Harmand a restauré du sol au plafond une maison à trons couchés à Thionne, ainsi qu'une bergerie. Pour son œuvre, il a obtenu un prix des Maisons paysannes de France.

Nathalie Duchatelle

«-A llo chérie, j'ai acheté une maison aujourd'hui.»

«- Ce n'est pas une ruine au moins? »

«- Euh... »

Cette charmante demeure au charme fou et désuet, qui date du XV^e ou du XVI^e siècle, avait juste besoin de soins. Des soins intensifs. Prodigés avec amour et passion, par un homme qui s'est investi des années durant dans sa restauration. Pas du tout du métier, mais essayant de faire comme autrefois, avec les matériaux, anciens et locaux.

Écumant les environs avec la bétaillère de son beau-père pour récupérer des tonnes de pierres ou des poutres en vieux chêne des forêts de Jaligny... Se plongeant dans les savoir-faire d'antan, auprès des anciens et de vieux artisans, pour réaliser des

Ne restaient que les quatre murs et la cheminée

Tout a commencé en 2003 quand il a su via Gilles Tournu, l'oncle de sa femme, très impliqué dans la sauvegarde du patrimoine local, que la toiture d'une petite maison à trons couchés allait bientôt s'effondrer à Thionne. Et que sa propriétaire était vendeuse.

Ni une ni deux, ce fut signé. Le début d'une aven-

ture un peu folle qui allait dévorer ses week-ends et ses vacances pendant six ans. Seul surtoit, ou avec l'aide ponctuelle de quelques retraités du coin – Maurice, Jeanot, Gilles, Fernand –, ou parfois quelques artisans, notamment pour les menuiseries, l'assainissement, l'électricité ou encore pour la pose des tommettes sur lit de chaux meuble, avant de les jointoyer lui-même.

Autodidacte « De la route, on ne la voyait pas. Des ronces et des arbres devant. Si on ne prenait pas cette maison, elle n'allait pas durer longtemps. Elle commençait à partir en arrière. Quand le chêne reste au sec, il ne bouge pas pendant plus de 1.000 ans, mais si l'eau tombe dessus... Un des anciens du village, Maurice Durantin, a pris sa faux pour la dégrader. On l'a mise à nu. Tout a été vid. On a enlaid les fondations en pierre de granit de Lapolisse. Le sol est en sable gras, de la carrière de Treteau, compacté avec une dameuse ».

étaient noires. J'ai passé quarante sacs de sable, en ses vacances pendant six ans. Seul surtoit, ou avec l'aide ponctuelle de quelques retraités du coin – Maurice, Jeanot, Gilles, Fernand –, ou parfois quelques artisans, notamment pour les menuiseries, l'assainissement, l'électricité ou encore pour la pose des tommettes sur lit de chaux meuble, avant de les jointoyer lui-même.

Apprendre des techniques anciennes et utiliser des matériaux locaux l'a passionné. Lui qui se définit d'abord comme un « homme du passé » est attaché à l'ancien, qui dure : « Ça me rend fou de voir qu'il faut tout refaire dans les maisons d'aujourd'hui au bout de quarante ans ». Son expérience à Thionne l'a amené à connaître les matériaux « circuit court » du Bourbonnais, ainsi que leurs fournisseurs : « Prenons

L'argile par exemple, il y en a partout en Sologne bourbonnaise. Pourquoi on ne l'utilise pas plus? Et le bois? Avoir un plancher en chêne de la forêt de Tronçais, c'est autre chose que ce que l'on trouve en surface de bricolage! »

Le virus ne le quitte plus. Avec l'association locale de préservation du petit patrimoine, forte d'une douzaine de membres, un four à pain, une croix et la bascule du village ont été restaurés. Et il y a encore du boulot. ■

Après la maison, la bergerie



TRANSPORTÉE DEPUIS UN AUTRE VILLAGE ■ Après avoir reconstruit sa maison à trons couchés, Pascal Harmand a récupéré une bergerie à Lternolles, à 20 km, cette fois-ci à pans de bois, qu'il a remontée sur son terrain pour en faire une dépendance. « Sinon, ils passaient le tracto dessus. J'y suis allé tous les samedis pendant six mois pour démonter avec le fils de la propriétaire. J'ai tout numéroté. 60 % des bois étaient bons. On a enlaid les fondations en pierre de granit de Lapolisse. Le sol est en sable gras, de la carrière de Treteau, compacté avec une dameuse ».

Le ciment, non, la chaux, oui !



AVANT-APRÈS. Cette maison à trons couchés de Thionne était en très mauvais état. Il a fallu la mettre à nu pour la reconstruire, avec des matériaux et techniques anciennes. PHOTOS DR



PROGRESSION. Reconstruire une bergerie, à partir des fondations.

L'association Maisons paysannes de France, dont Agnès Meyer est la déléguée départementale depuis neuf ans (*), a suivi de près le travail de Pascal Harmand. Et son prix obtenu en octobre à Paris permet d'apporter un éditrairge sur l'Allier, mais aussi sur l'association.

■ Quelles sont vos missions ? Nous œuvrons pour la protection et la restauration de maisons anciennes, en milieu rural ou dans les bourgs, mais pas seulement : pigeonnier, lavoir, fontaine, ainsi que l'environnement de la maison. Replanter des haies, refaire des jardins à l'ancienne, c'est un aspect un peu négligé. Nous avons un rôle de conseil. On se déplace, pour les extérieurs. On peut aussi découvrir des devis. Les problèmes sont la plupart du temps les mêmes. Pour les vieilles maisons cimentées il y a 50, 60 ans, il faut



AGNÈS MEYER.

enlever le ciment, c'est à l'origine de beaucoup de dégâts, d'humidité intérieure. Elles ont aussi besoin de respirer, ne pas avoir d'ouverture au nord. Il faut observer, se renseigner.

■ Mais souvent, ces maisons n'ont pas de bonnes performances énergétiques, alors on pense à isoler... On peut les isoler d'autres façons qu'avec des matériaux échantés, par exemple en chanvre.

■ Mais qui fait ça ? C'est vrai, ce sont souvent des

auto-restaurateurs, des gens qui font ça eux-mêmes, c'est difficilement contournable. Ceci dit, il y a des choses qui sont faciles à mettre en œuvre. On organise d'ailleurs des journées de petit chantier où on apprend à faire un badigeon de chaux, de la peinture à l'ocre... Quelques fois, les propriétaires sont aidés par des artisans. On me demande souvent des adresses de personnes qui savent travailler avec la chaux, monter un mur en pierre sèche. On sent un petit souffle, des jeunes s'intéressent à ce savoir-faire. Ce serait un chantier à mettre en œuvre, aller voir les artisans, leur demander comment ils ont appris, s'ils peuvent faire un travail à l'ancienne. Et leur dire qu'il y a de la demande ! ■

(* Agnès Meyer s'approprie à passer la main à François Bidel, de Beaumes-d'Allier. Contact : allier@maisons-paysannes.org/

UN CHIFFRE, UNE PHOTO

2

prix reçus par des Bourbonnais, via Maisons paysannes de France : à Jean-Pierre Moncelon à Vernusse (des encouragements) et à Brigitte Voinchet, pour La Grange, à Villeneuve-sur-Allier en 2010 (photo). La laiterie et le poulailler ont été restaurés en 2008 après un gros travail de conception de François Voinchet, alors architecte en chef des monuments historiques.



Des subventions et des conseils

Un petit service du conseil départemental s'occupe de gérer les dispositifs d'aides au Département, à travers deux « monuments historiques » et ou « patrimoine rural non protégé », bien publics ou biens privés.

Soit une enveloppe de 600.000 à 800.000 € par an (*) et 130 dossiers en file active, dont une moitié qui concerne le patrimoine rural. Une compétence développée depuis une dizaine d'années, à partir d'une définition assez large pour prendre en compte les différentes identités du territoire et un cahier des charges précis sur les choses que les propriétaires peuvent faire ou ne pas faire, par exemple sur le format ou la couleur des tuiles.

« On a eu des élus qui ont bien voulu prendre en compte la grande diversité des terroirs du patrimoine bourbonnais, des pans de bois de la Sologne bourbonnaise aux pierres brutes de la Combraille, relate Antoine Paillet, chargé de mission patrimoine pour l'Allier. On a donc ouvert nos aides à ce qui est vernaculaire, c'est-à-dire du terroir. Des maisons, des édifices identitaires qui

participent à une vision du Bourbonnais, associée à des matériaux, des paysages, une histoire. »

« Pas tout bouillier » Si le bâtiment est éligible selon tous ces critères, les chargés de mission du service viennent avant, pendant et après le chantier et peuvent apporter leurs conseils pour discuter de choix effectués. « On n'est pas un service d'économie d'énergie, il y en a un au Département d'ailleurs, avec lequel il nous faudrait plus de coordination. On n'est pas convaincu quand un bâtiment ancien est démanté par une isolation extérieure par exemple ou quand les me-

nuiseries anciennes ont été changées pour du PVC. Les propriétaires font ce qu'ils veulent bien sûr, mais il est possible de faire autrement ». Les chargés de mission ne conseillent pas d'artisans, mais invitent les propriétaires à aller voir des chantiers terminés, « voir si telle ou telle restauration leur plaît ».

Le service va notamment suivre la restauration d'une maison à trons couchés à Isle-et-Bardais et peut constater les effets sur le long terme de son action : « On finit par sauver un peu de patrimoine. On voit que ça vieillit bien. Et ça fait tâche d'huile. Les voisins nous demandent conseil. Parmi les belles réalisations, je peux citer une gentilhomnière dans le bourg de Verneuil à l'angle de la route Saulect-Moullins, une grange et une maison sur la route de Gipey à Cosne, l'ex-presbytère de Neuilly-le-Réal ou une grande grange à Theuville ».

(*) 30 % de financement pour les communes, 40 % pour les associations possédant des lieux de culte, 15 % pour les particuliers (cela peut monter à 20 % avec la Fondation du patrimoine).



ANTOINE PAILLET, Chargé de mission patrimoine pour l'Allier.